

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-5031 rév. 9**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

INSTITUT DE RADIOPROTECTION ET DE SURETE NUCLEAIRE
N° SIREN : 440546018

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

LIEUX DE TRAVAIL / DOSIMETRIE DES TRAVAILLEURS
WORKPLACES / WORKERS DOSEMETRY

réalisées par / *performed by :*

IRSN
LABORATOIRE DE DOSIMETRIE
31 RUE DE L'ECLUSE
78294 CROISSY SUR SEINE CEDEX
FRANCE

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date* : **20/03/2023**
Date de fin de validité / *expiry date* : **30/11/2026**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Physique-Mécanique,
Pole manager - Physics-Mechanical,

Stéphane RICHARD

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-5031 Rév 8.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-5031 [Rév 8](#).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.
The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr
--



Section Laboratoires

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-5031 rév. 9

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

**IRSN
LABORATOIRE DE DOSIMETRIE
31 RUE DE L'ECLUSE
78294 CROISSY SUR SEINE CEDEX
FRANCE**

Dans son unité technique :

- LABORATOIRE DE DOSIMETRIE DE L'IRSN

Elle porte sur :

voir pages suivantes

# Lieux de travail / Dosimétrie des travailleurs/ Essais en dosimétrie externe en radioprotection (DOS-TRAV) Exigences spécifiques pour l'accréditation des laboratoires chargés de procéder à la surveillance individuelle de l'exposition des travailleurs aux rayonnements ionisants (LAB REF 37)						
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Principaux moyens utilisés	Référence de la méthode	Lieu de réalisation	Limitations particulières et commentaires
Dosimètres RPL pour les photons portés à la poitrine	Hp (10) de 16 keV à 6,6 MeV à 0° de 33 keV à 6,6 MeV de - 60 à +60 ° Plan horizontal et plan vertical Linéarité 0,05mSv à 10Sv	Lecteur RPL Le rayonnement ionisant (X, γ ou β) arrache des électrons à la structure du détecteur en verre. Ces électrons sont piégés par les impuretés contenues dans le verre (ions argent). Placés sous un faisceau ultra violet de longueur d'onde 320nm ces électrons se désexcitent en émettant une luminescence orange. Cette luminescence est proportionnelle à la dose reçue.	Lecteurs	Norme CEI 62387 : 2020 Instrumentation pour la radioprotection – Systèmes dosimétriques intégrés passifs pour la surveillance de l'individu et de l'environnement des rayonnements photoniques et bêta	En laboratoire Fixe	Condition d'étalonnage 137Cs, Fantôme ISO Condition de lecture (Laser 320nm), 5 points de mesures
Dosimètres RPL pour les photons portés à la poitrine	Hp(0,07) de 16 keV à 250 keV à 0° de 24 keV à 250 keV de - 60 à +60 ° Plan horizontal et plan vertical Linéarité 0,05mSv à 3Sv					
Dosimètres RPL pour les bêtas portés à la poitrine	Hp (0,07) de 0,25 MeV à 0,8 MeV et - 45° à + 45° Plan horizontal et plan vertical Linéarité 0,1mSv à 3,0Sv					
Dosimètre bague TLD pour les photons, porté au doigt	Hp(0,07) de 16 keV à 1,25 MeV de -60 à +60° Linéarité : 0,2 mSv à 1 Sv	Évaluation de l'équivalent de dose à partir de la mesure de la thermo luminescence émise par un matériau FLi type TLD700	Lecteurs	Norme CEI 62387 : 2020 Instrumentation pour la radioprotection – Systèmes dosimétriques intégrés passifs pour la surveillance de l'individu et de l'environnement des rayonnements photoniques et bêta	En laboratoire Fixe	

Lieux de travail / Dosimétrie des travailleurs/ Essais en dosimétrie externe en radioprotection (DOS-TRAV)
Exigences spécifiques pour l'accréditation des laboratoires chargés de procéder à la surveillance individuelle de l'exposition des travailleurs aux rayonnements ionisants (LAB REF 37)

Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Principaux moyens utilisés	Référence de la méthode	Lieu de réalisation	Limitations particulières et commentaires
Dosimètre bague TLD pour les bêta, porté au doigt	Hp(0,07) d'énergie moyenne > 0,8 MeV de -45° à +45° Linéarité : 0,8 mSv à 500 mSv	Évaluation de l'équivalent de dose à partir de la mesure de la thermo luminescence émise par un matériau FLi type TLD700	Lecteurs	Norme CEI 62387 : 2020 Instrumentation pour la radioprotection – Systèmes dosimétriques intégrés passifs pour la surveillance de l'individu et de l'environnement des rayonnements photoniques et bêta	En laboratoire Fixe	

Lieux de travail / Dosimétrie des travailleurs/ Dosimétrie d'ambiance

Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Principaux moyens utilisés	Référence de la méthode	Lieu de réalisation	Limitations particulières et commentaires
Dosimètres RPL environnements pour les photons et dosimètres RPL ambiants pour les photons	H*(10) Linéarité 0,1 mSv à 10Sv De 24 keV à 6,6 MeV de -60 à +60°	Lecteur RPL Le rayonnement ionisant (X, γ ou β) arrache des électrons à la structure du détecteur en verre. Ces électrons sont piégés par les impuretés contenues dans le verre (ions argent). Placés sous un faisceau ultraviolet de longueur d'onde 320nm, ces électrons se désexcitent en émettant une luminescence orange. Cette luminescence est proportionnelle à la dose reçue.	Lecteurs	Norme CEI 62387 : 2020 Instrumentation pour la radioprotection – Systèmes dosimétriques intégrés passifs pour la surveillance de l'individu et de l'environnement des rayonnements photoniques et bêta	En laboratoire Fixe	Condition d'étalonnage des lecteurs au 137Cs, Condition de lecture (Laser 320nm), 5 points de mesures

Portée FIXE : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques de la méthode interne ne sont pas autorisées.

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **20/03/2023** Date de fin de validité : **30/11/2026**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-5031 Rév. 8.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr